



Province de Québec  
Municipalité de Saint-Cuthbert

## Avis public

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement concernant la citation de l'ancien couvent des Sœurs de Sainte-Anne, avis est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Panneton, de la susdite municipalité :

Que le conseil municipal, lors d'une assemblée ordinaire tenue le 5 juillet 2021, a donné un avis de motion pour un projet de règlement visant la citation de l'ancien couvent des Sœurs de Sainte-Anne situé au 1980 rue Principale à Saint-Cuthbert. Une assemblée publique de consultation se tiendra lundi le 9 août 2021 à compter de 19h:00 à la salle communautaire Chevalier-de-Lorimier situé au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert.

Chacune des personnes intéressées par la citation de l'ancien couvent pourra faire ses représentations auprès du conseil local du patrimoine.

Toute personne voulant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire au bureau de la municipalité, situé au 1891, rue Principale à Saint-Cuthbert. Les heures d'ouvertures du bureau sont du lundi au vendredi entre 9 :00 et 12 :00 heures, et 13 :00 et 16 :30 heures.

Donné à Saint-Cuthbert ce septième jour du mois de juillet deux mille vingt-et-un.

---

Nathalie Panneton, directrice générale adjointe

---

### Certificat de publication (article 420)

*Je, soussignée, Nathalie Panneton, directrice générale adjointe, résidant à Berthierville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 16 et 17 heures le sixième jour du mois de juillet 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : **site Internet de la Municipalité et à l'entrée du bureau municipal.***

*En foi de quoi, je donne ce certificat, ce septième jour du mois de juillet 2021.*

*Nathalie Panneton, directrice générale adjointe*